



De votre Représentant FFAM CCRAGALS-N,
Christian CAUSSE

IMPORTANT :

Création d'une Zone Règlementée temporaire (ZRT) par NOTAM (6) pour les cérémonies de commémoration du 8 Mai 2023 à Paris.

Les activités d'aéromodélisme comprises dans la ZRT sont suspendues

Les Vols de DRONES dans la ZRT sont suspendus

**Le lundi 8 mai 2023,
De 8 h 00 à 14 h 00 heure locale,**

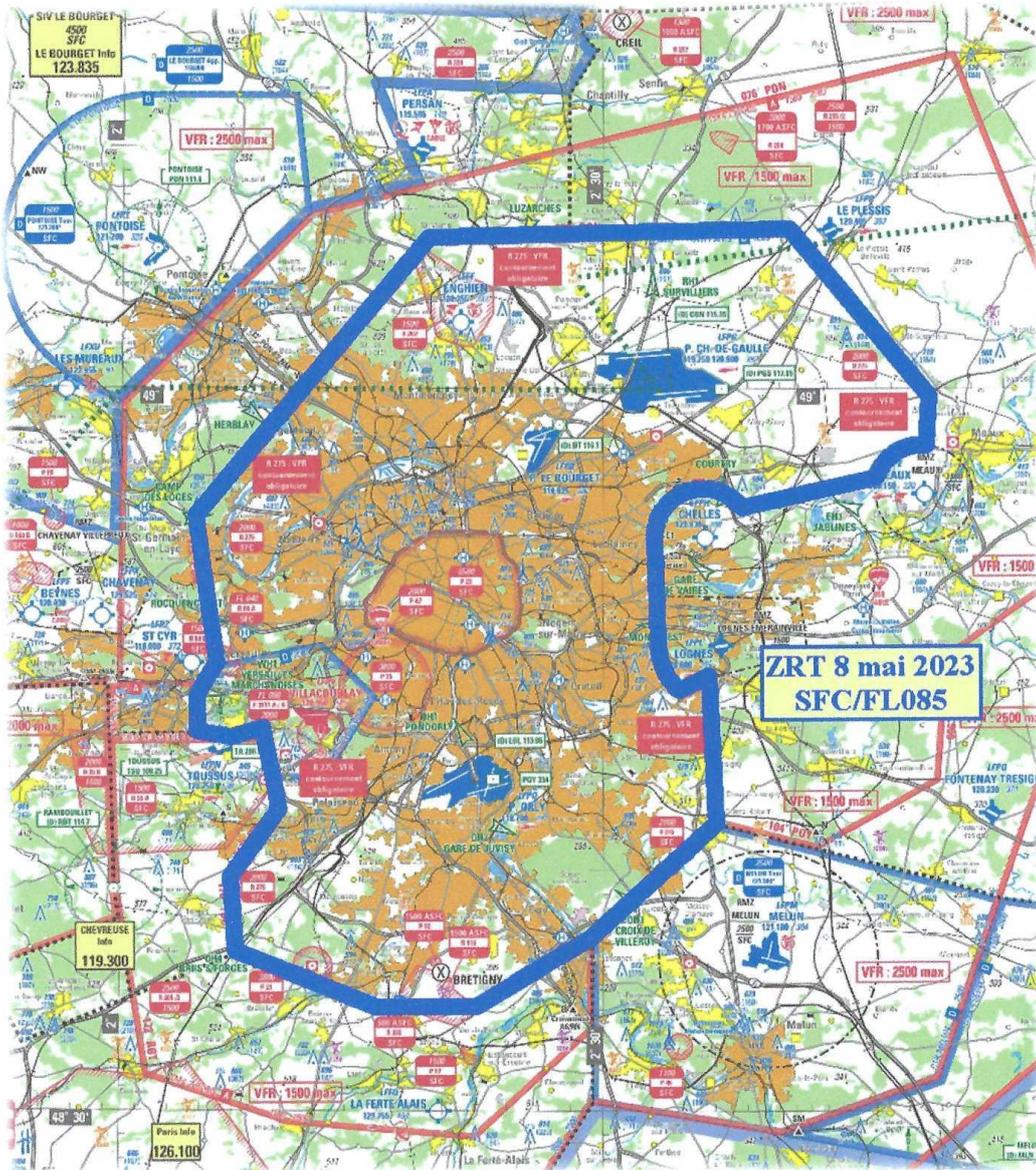
Les limites latérales de cette Zone Règlementée Temporaire sont identiques à celles de la CTR PARIS, vous trouverez les limites (intérieur TRAIT BLEU Foncé), sur la carte en pièce jointe pour localiser votre club et savoir si vous êtes concerné, en cas de doute n'hésitez pas à me questionner.

Restant à votre disposition, amitiés aéromodélistes et sportives.

Le 6 Mai 2023

Christian CAUSSE
Tel : 06 64 95 79 63

christian.causse@gmail.com



Extrait carte 1/250 000 RP SIA - Édition 1-2023